



EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé (en date du 27 juin 2006).

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les semis hâtifs réalisés de la mi-avril à la fin avril dans la grande région de Montréal et les alentours. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épisaison et fleurira dans les prochains jours.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi du blé est étroitement associé aux conditions climatiques présentes au moment de l'épisaison et de la floraison. **Il est important de tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Veuillez consulter les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires (www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.asp?opérateur=sitevoc&sitevoc=15432).

Pour les semis hâtifs, le blé qui est épié et qui est en floraison ou le sera dans les prochains jours est sujet à l'infection. Les périodes très pluvieuses, comme celles prévues pour cette semaine, permettent au *Fusarium* d'atteindre les épis de blé par les éclaboussures provoquées par les gouttelettes de pluie. Les conditions sont donc favorables à l'infection et le risque est élevé. De plus, les conditions climatiques et les conditions aux champs ne permettent pas, ou rendent très difficile, l'usage d'un fongicide pour lutter contre la fusariose de l'épi du blé, puisque la fenêtre d'application est limitée; le manufacturier recommande aussi d'éviter l'application du fongicide FOLICUR lorsque des averses abondantes sont prévues. **Surveillez attentivement le stade de votre blé et les conditions climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.** Les prévisions météorologiques sont parfois changeantes.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* dans les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 27 juin	Mercredi 28 juin	Judi 29 juin	Vendredi 30 juin	Samedi 1 ^{er} juillet
Montérégie-Est et Montérégie-Ouest, Vallée-du-Richelieu	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Région de Montréal (Vaudreuil-Soulanges, Deux-Montagnes, Laval)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec (suite)					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 27 juin	Mercredi 28 juin	Jeudi 29 juin	Vendredi 30 juin	Samedi 1 ^{er} juillet
Mirabel	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Lanaudière	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Outaouais	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : Très élevé | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen : Élevé à moyen | 7 T-Faible : Très faible |
| 4 Moyen | 8 - : Données insuffisantes |

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Un seul produit est homologué contre la fusariose de l'épi du blé : le FOLICUR 432 F (tébuconazole). Il donne généralement une bonne répression parce qu'il est systémique et que son action se fait sur une longue période. **Veillez consulter l'étiquette et suivre les directives du manufacturier.** Cette étiquette est directement disponible sur le site Web du RAP à l'adresse Internet suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/Folicur432F.pdf>.

Texte rédigé par :

Martin Lauzon, Yves Dion et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome - Avertisseur
 Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
 200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
 Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181
 Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – grandes cultures – 27 juin 2006

